Bulletin d'information de l'OMD sur l'éthique
Mars 2018

ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

Bulletin d'informationn de l'OMD sur l'éthique

Numéro 14

Table des matières

Editorial 2

Message de la Présidente du SCE 3

Activités et nouvelles en matière d'éthique 4-9
Afghanistan, Indonésie, Philippines, Turquie

Coup d'œil sur les bonnes pratiques des Membres 10-24
Dubaï - Lituanie - Thaïlande - Togo - Zambie

Projets de l'OMD 25-27
Projet E-create

EDITORIAL

Editorial

Chers lecteurs,

Dans le monde entier, les administrations des douanes ont pris conscience, aujourd'hui plus que jamais, de l'importance de la lutte contre la corruption. Elles se rendent compte de plus en plus qu'une corruption à grande échelle pourrait compromettre leur capacité à œuvrer positivement pour le développement des pays, le commerce mondial et la sécurité internationale. La corruption est un phénomène complexe avec des répercussions négatives sur la croissance économique, la santé et la sécurité, ainsi que sur les perspectives en termes de commerce et de sécurité à l'échelle mondiale. Le terrorisme, la prolifération d'armes et de matériel de destruction massive, le trafic d'armes de petit calibre et d'explosifs, ainsi que le détournement illicite de biens à double usage constituent une grave menace non seulement pour la sécurité et la sûreté des personnes mais aussi pour le développement économique, la stabilité politique et la cohésion sociale des pays du monde entier. Les administrations des douanes jouent un rôle essentiel aux points de passage des frontières partout dans le monde et contribuent aux efforts de tous les services d'un gouvernement pour atténuer ces menaces. Elles veillent à faire respecter les lois en surveillant les flux transfrontaliers de marchandises ainsi que les moyens de transport. Elles détectent et préviennent les trafics de produits dangereux, interdits et soumis à des restrictions. Le Programme de l'OMD sur la sécurité s'attache à renforcer les capacités des administrations des douanes à traiter les questions liées à la sécurité au niveau national. Le but de ce Programme est de permettre à la communauté douanière mondiale de faire face à ces menaces au niveau international.

L'éthique est une préoccupation universelle, qui affecte toutes les facettes d'une administration des douanes, y compris son environnement externe. Lors de sa 17ème réunion, le Sous-Comité sur l'éthique de l'OMD se penchera sur diverses questions liées à l'éthique, avec des discussions sur un vaste éventail de sujets. Il montrera que la communauté douanière mondiale est pleinement consciente des menaces actuelles en matière de sécurité, liées à des manquements à l'éthique, et reconnaît que le défi qui consiste à défendre l'éthique doit être relevé en partenariat avec les parties concernées.

Pour aller de l'avant, l'OMD a le plaisir de vous présenter le 14ème numéro de son Bulletin d'information sur l'éthique. Vous y découvrirez les initiatives lancées par des Administrations Membres, les défis auxquels elles sont confrontées ainsi que les expériences enregistrées par des pays comme Dubaï, la Thaïlande ou le Togo, alors qu'ils s'efforcent de lutter contre la corruption et d'améliorer l'éthique au sein de leurs organisations. Ce Bulletin demeure l'occasion pour tous les Membres de partager leurs expériences, d'informer les autres Membres de l'OMD et de s'assurer que les efforts en faveur de l'éthique, déployés par l'OMD, sont en commune mesure avec les menaces mondiales.

Les Membres sont invités à continuer de communiquer leurs bonnes pratiques et ainsi de contribuer à ce Bulletin, pour que d'autres Administrations puissent s'inspirer de leurs expériences et soient incitées à mettre en œuvre des mesures similaires.

La Direction du renforcement des capacités de l'OMD

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU SCE

Message de la Présidente du SCE

Chers collègues,

Nous avons tous conscience de l'importance capitale de l'éthique et de la lutte contre la corruption, non seulement au sein de nos autorités douanières et fiscales mais dans la société au sens large. L'éthique est une question cruciale, tous secteurs confondus, qui fait partie intégrante de notre travail et qu'il faut toujours garder à l'esprit. Placé cette année sous le thème « ÉTHIQUE ET SÉCURITÉ : JUGULER LES MENACES, TIRER PARTI DES OPPORTUNITÉS », le Sous-Comité sur l'éthique discutera des mesures de développement de l'éthique sous cet angle. Il examinera comment des initiatives en faveur de l'éthique et encourageant une éthique saine contribuent de manière essentielle à sécuriser les frontières contre un vaste éventail de menaces émergentes.

Sans cesse, des situations nous rappellent l'importance de la prévisibilité et de la transparence, éléments clés de tout système d'éthique. Toutes les initiatives engagées en ce moment sur la base de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE) ou en relation avec l'AFE devraient comporter une large part d'éthique. Je suis en effet convaincue qu'il ne peut y avoir de réelle facilitation des échanges sans transparence ni prévisibilité et par conséquent sans éthique.

Ce nouveau numéro du Bulletin d'information de l'OMD sur l'éthique est une mine d'articles passionnants sur des sujets d'actualité, qui nous ont été fournis par les douanes des pays suivants : Afghanistan, Dubaï, Indonésie, Thaïlande, Togo, Turquie et bien d'autres.

D'autre part, l'OMD travaille actuellement à une nouvelle initiative sur les unités de contrôle interne et leurs liens avec d'autres organismes gouvernementaux de lutte contre la corruption (contrôle externe). Je vous incite donc vivement à vous tenir au courant de ce qui se passe et à réfléchir aux initiatives et projets en cours dans vos propres pays et administrations, dont vous pourriez faire part aux autres Membres.

Sigfridur Gunnlaugsdóttir (Direction de la Douane islandaise)
Présidente du Sous-Comité de l'OMD sur l'éthique

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

AFGHANISTAN

Activités et nouvelles en matière d'éthique

Afghanistan : détermination à lutter contre la corruption et à améliorer l'éthique douanière

En Afghanistan, la corruption a été un fléau bien connu, en particulier suite à l'arrivée massive de capitaux étrangers à partir de 2001. Ce phénomène a gâché tous les efforts visant à réformer et à moderniser la gouvernance du pays et à améliorer les services fournis à la population. Après des années d'efforts difficiles, le gouvernement afghan actuel a pris fermement position contre la corruption et le 28 septembre 2017, le Haut Conseil afghan sur l'État de droit a approuvé la Stratégie nationale anti-corruption durant une réunion dirigée par S.E. le Président Ashraf Ghani. Chargé du recouvrement de 42,6% des recettes de l'État, le Département de la Douane afghane (ACD) est au centre des efforts renouvelés pour combattre la corruption. La toute nouvelle équipe dirigeante de l'ACD se considère comme faisant partie de l'effort global déployé au niveau national pour réformer les institutions d'après les bonnes pratiques internationales, de manière à réduire les opportunités et les incitations menant à des comportements de corruption. Avec l'aide de l'OMD, l'ACD a pris les devants pour soutenir l'objectif national en s'appuyant sur la Déclaration d'Arusha révisée, cadre international énonçant des principes de base visant à promouvoir l'éthique et à lutter contre la corruption au sein des administrations des douanes. L'ACD met actuellement en œuvre, à différents stades, les principes suivants de la Déclaration d'Arusha révisée : paiement de salaires décents aux fonctionnaires des douanes, développement d'un code de conduite et automatisation des procédures.

Suite aux recommandations émanant de la mission de diagnostic de l'OMD réalisée en Afghanistan en septembre 2016 et à l'exposé qui a suivi concernant les perspectives d'autres pays en développement sans littoral sur l'éthique, le Secrétaire général de l'OMD, M. Kunio Mikuriya, et le ministre afghan des finances, S.E. Eklil Hakimi, ont signé la Déclaration d'Arusha révisée le 16 juillet 2017 à Kaboul. L'engagement du ministre montre l'intention réelle du pays de lutter contre la corruption au plus haut niveau politique et à mettre en place des normes d'éthique douanière. M. Mikuriya a pu également rencontrer le Président afghan, S.E. Ashraf Ghani, qui partage cette vision de transformation de la Douane afghane en un modèle de gouvernance, reconnaissant que le renforcement des capacités douanières est un élément capital dans la construction de l'État. M. Mikuriya a indiqué que le développement des ressources humaines (DRH) était un élément essentiel pour réaliser cette vision. Il a demandé au Président de soutenir la mise en œuvre d'une politique de DRD établissant des plans de carrière pour les fonctionnaires des douanes, accompagnée d'une rotation adéquate du personnel et évitant toute ingérence politique. Le Président Ghani s'est montré très désireux d'avancer dans ce sens et a déclaré qu'il soutenait pleinement la voie proposée.

Contact

Nathan L. TAYLOR

Directeur du programme HMRC-OMD-CNUCED sur l'AFE

Direction du renforcement des capacités

Nathan.Taylor@wcoomd.org

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

À l'occasion de cette rencontre, le ministre Hakimi a déclaré : « l'adhésion de l'Afghanistan à la Déclaration d'Arusha révisée nous permettra de renforcer l'infrastructure et les capacités en ressources humaines du Département de la Douane afin de développer l'économie en plus du recouvrement des recettes nationales. C'est le seul moyen efficace de promouvoir le développement économique, l'emploi et le commerce avec les pays de la région. »

L'OMD poursuit son engagement à assister l'ACD dans la mise en œuvre de mesures pratiques, exposées dans la Déclaration d'Arusha révisée. Elle aide par conséquent l'ACD à moderniser son Plan stratégique tout en intégrant des démarches de modernisation et de réforme inspirées par la Convention de Kyoto révisée et l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, reconnaissant l'adhésion de l'Afghanistan à l'OMC en 2015.

La Direction du Renforcement des capacités de l'OMD et son réseau d'experts accrédités et reconnus continuent de travailler avec l'ACD pour soutenir son programme de modernisation et de réforme. Reconnaissant le rôle primordial joué par d'autres partenaires pour le développement dans le pays, l'OMD cherche également à collaborer avec des acteurs clés tels que la Banque mondiale et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), tout en s'assurant que les besoins uniques de l'Afghanistan en tant que Membre de l'OMD demeurent prioritaires dans son engagement.

L'OMD tient à remercier sincèrement l'Administration douanière et fiscale du Royaume-Uni (HMRC) pour son assistance technique et financière, cruciale dans ce travail complexe qui consiste à placer l'Afghanistan sur une nouvelle voie d'éthique au profit de toute la population afghane.

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

Indonésie : le Directeur général des douanes et accises, Heru Pambudi, reçoit le prix Bung Hatta de lutte contre la corruption (BHACA)

Le prix Bung Hatta de lutte contre la corruption (BHACA) 2017 a été remis par la BHACA Association lors d'une cérémonie au Graha CIMB Niaga Financial Hall de Djakarta, Indonésie, le jeudi 14 décembre 2017. Depuis 2003, ce prix récompense des personnes qui continuent de développer une gouvernance efficace, responsable et dépourvue de corruption et d'inspirer des mesures visant à éradiquer la corruption dans leurs institutions. Les lauréats des années précédentes sont notamment Sri Mulyani (ministre des finances actuel de l'Indonésie) en 2008 et Joko Widodo (actuel Président de la République de l'Indonésie) en 2010. Le prix BHACA 2017 a été décerné aux personnes suivantes pour leur éthique et pour avoir apporté avec succès des innovations dans le service public et la fonction publique, à savoir : Nurdin Abdullah, gouverneur du Bantaeng, et **Heru Pambudi, Directeur général de l'Administration indonésienne des douanes et accises**.

La Présidente du Comité BHACA, Natalia Soebagjo, a présenté les défis auxquels sont confrontés les deux lauréats pour conserver une éthique personnelle et établir un bon système de gouvernance dans leurs institutions respectives. Elle a déclaré espérer que les deux hommes pourront continuer de servir de modèles et que les systèmes qu'ils ont mis en place formeront une base solide pour aboutir peu à peu à une Indonésie libérée de toute corruption.

Le Prix BHACA 2017 a été attribué au Directeur général de la Douane pour ses efforts à diriger les réformes de la Direction générale des douanes et accises (DGCE), visant à fournir des services plus rapides, de meilleure qualité et plus transparents aux parties prenantes et parvenir ainsi à une bonne gouvernance. Heru Pambudi a néanmoins souligné que ce prix n'était pas seulement la reconnaissance d'un travail personnel mais récompensait aussi le travail intense de l'ensemble du personnel de la DGCE luttant incessamment pour le changement et pour des améliorations. Ce prix est aussi une reconnaissance publique des changements qui s'opèrent au sein de la DGCE.

En décembre 2016, le ministre indonésien des finances, Sri Mulyani Indrawati, a constitué une équipe chargée de la réforme des douanes et accises. Divers programmes novateurs ont été mis en place pour répondre aux demandes de la société et s'assurer que la DGCE devenait une institution crédible et digne de confiance. Cet esprit de réforme visait également à éradiquer le commerce illégal, à développer des pratiques de service exemptes de prélèvements illégaux et de corruption et améliorant la satisfaction des parties prenantes.

Le Programme de renforcement des réformes sur les douanes et accises (PRKC) contribue dans une large mesure à une amélioration de l'éthique, essentielle au développement d'une culture interne et à la consolidation de la DGCE en tant qu'institution ainsi que son leadership. Les autres aspects clés du Programme de réforme de la DGCE méritant une attention particulière sont l'optimisation des recettes, le renforcement de la facilitation des échanges et des services, l'efficacité du suivi. Le PRKC se compose de 19 initiatives stratégiques et de 88 programmes novateurs, avec plus de 650 plans d'action mis en place simultanément dans 16 bureaux régionaux de douanes et 3 bureaux de services principaux de la douane.

La DGCE a procédé à des contrôles pilotes de points d'éthique et à des vérifications impromptues dans neuf (9) bureaux de douanes stratégiques : Tanjung Priok, Tanjung Emas, Tanjung Perak, Soekarno-Hatta, Ngurah Rai, Bogor, Cikarang, Pasuruan et Malang. Une surveillance approfondie est réalisée avec des outils de surveillance automatisés et a conduit à des mesures disciplinaires à l'encontre de 30 employés auteurs d'infractions. Pour améliorer encore le programme de contrôle, la DGCE a organisé une formation de formateurs au niveau des fonctionnaires afin qu'ils puissent transmettre les techniques d'accompagnement personnalisé, de mentorat et de conseil.

Contact

Sous-Direction multilatérale
Douane indonésienne
Direction des Affaires internationales et publiques
Direction générale des douanes et accises
Ministère des finances de la République d'Indonésie

E-mail:
multilateral1.inacustoms@gmail.com

Website:
www.beacukai.go.id

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

La DGCE a développé également plusieurs systèmes visant à améliorer la transparence et l'éthique chez les employés, notamment le système de plaintes de la société (SIPUMA), le système de surveillance éthique des employés (SMIP) et la carte d'éthique. D'après une enquête de la Commission pour l'éradication de la corruption (KPK), ces efforts ont fait grimper les niveaux d'éthique des employés. En 2017, la DGCE a obtenu une note de 82,7 sur 100 pour l'éthique.

La DGCE travaille actuellement avec d'autres organismes gouvernementaux et bénéficie du soutien d'organismes comme la Commission pour l'éradication de la corruption (KPK), la Police nationale indonésienne (Polri), les Forces armées nationales (TNI), le Bureau du Procureur général, le Bureau du Personnel de la Présidence, le Centre chargé des analyses et rapports sur les transactions financières (PPATK) et le ministère chargé de la coordination des affaires économiques et de la conduite du Programme sur la conformité des importateurs à haut risque (PIBT). Ce programme est basé sur la déclaration conjointe du 12 juillet 2017 entre le ministre des finances, Sri Mulyani, et les dirigeants de plusieurs organismes gouvernementaux mentionnés ci-dessus.

Suite à cette déclaration conjointe, des améliorations ont été apportées dans le domaine fiscal, notamment une hausse de 56% de l'assiette fiscale et une croissance des PME de 30%. Pour accélérer l'enregistrement des entreprises, assurer aux parties prenantes un traitement proportionnel à leur niveau de conformité et faciliter l'activité économique, la DGCE et la DGT ont mis en place un profil unique d'identité et d'activité regroupant le numéro d'identité douanière (NIK) et le numéro d'identification fiscale (NPWP) à compter du 6 mars 2017. Ce profil unique devrait également constituer un profil unique d'activité pouvant être utilisé par la suite par d'autres organismes gouvernementaux pour procéder à l'intégration des données.

Les programmes PRKC et PIBT ainsi que la coopération et la coordination de synergies entre la DGCE et la DGT ont permis de générer des recettes de 189 140 milliards de roupies indonésiennes, soit 101,7% du montant visé, conformément à la mise à niveau du classement de l'Indonésie selon l'indice Ease of Doing Business (EODB) de la Banque mondiale. En 2015, le pays était 106ème du classement, puis 91ème en 2016 et 72ème en 2017 (source : Banque mondiale). L'autre impact positif du PRKC et du PIBT est la hausse du niveau de satisfaction des parties prenantes au DGCE, mesuré sur une échelle de 5 et passant de 3,8 en 2013 à 3,96 en 2014 puis 4,06 en 2015, 4,18 en 2016 et 4,38 en 2017.

Outre le PKRC et le PIBT, la DGCE a établi aussi des réseaux de communication constructifs avec divers associations et groupes d'entreprises pour améliorer les résultats du DGCE et relancer l'économie indonésienne.

Avec l'excellent succès de ces programmes, Heru Pambudi espère que tous les éléments du DGCE, d'autres organismes liés et le secteur privé continueront d'utiliser les programmes dans le respect de l'éthique afin de créer une économie saine pour le pays et de contribuer à la croissance de l'industrie nationale, ce qui permettra l'améliorer le bien-être de la population.

« Je suis pleinement conscient que l'engagement de la DGCE sur le chemin de la réforme est encore long, que ce chemin est ponctué de nombreux défis à relever et de tâches à mener. Ce ne sera pas un travail facile, il faudra faire preuve de cohérence et de persévérance et s'assurer du soutien de différentes parties. Cependant, je suis convaincu que les réformes de la DGCE lui permettront de réaliser ses objectifs. Le prix BHACA 2017 est une reconnaissance de ce qu'a fait la DGCE. Mais ce prix exige aussi un engagement de la part du personnel de la DGCE, à savoir : s'assurer que les réformes réalisent leurs objectifs, c'est-à-dire que la DGCE est réellement professionnelle, digne de confiance et appréciée par la société », a déclaré Heru Pambudi.

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

Philippines

Le chef de la Douane philippine ordonne la création d'une unité de lutte contre la corruption

Le Président Rodrigo Duterte voulant faire barrage à toutes formes de corruption, le Chef du Bureau des douanes des Philippines (BOC), Isidro S. Lapeña, a ordonné la création d'une unité provisoire chargée des affaires intérieures et de l'éthique (IIAIU).

Le Bureau des douanes est hanté depuis longtemps par des problèmes de corruption. « C'est pourquoi nous nous attaquons maintenant de front à ce phénomène », déclare M. Lapeña.

La nouvelle unité a pour principale mission de stopper les actes illicites commis par certains fonctionnaires et employés du BOC pour accumuler des richesses mal acquises. Elle renforce tout d'abord les mesures disciplinaires à l'encontre du personnel fautif et vise à encourager chacun à se conformer aux directives et lignes directrices existantes.

Dans une note diffusée le 29 décembre 2017, M. Lapeña énumère les fonctions de la nouvelle unité : mener des enquêtes sur les plaintes déposées contre le personnel du BOC, recevoir et réunir les preuves assurant ainsi une enquête ouverte ; conduire de son plein gré des enquêtes sur des incidents où des preuves qui auraient entraîné des poursuites pour contrebande ont été compromises, atténuées, effacées ou perdues pendant qu'elles étaient conservées auprès du personnel du BOC ; procéder à des vérifications du train de vie du personnel du BOC ; envisager ou recommander le dépôt de plaintes pénales auprès des tribunaux contre des membres du personnel du BOC si celles-ci peuvent être appuyées par des preuves, et assister le procureur ; assurer un travail de liaison, de coordination et d'assistance pour le Bureau du médiateur, la Commission nationale de lutte contre la corruption rattachée au Bureau du Président, et le Service de protection de l'intégrité des recettes du Ministère des finances.

Contact

Arno Kooij

arnokooy@gmail.com

Turquie

Le Ministère de la douane et du commerce de la République de Turquie s'attache toujours à promouvoir dans une large mesure l'éthique et l'intégrité à tous les niveaux de notre Administration.

La République de Turquie est Partie contractante à l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la facilitation des échanges (AFE), veillant à répondre à chacun de ses articles. La Douane turque s'attache donc à mettre en œuvre toutes les dispositions de l'AFE, par exemple l'article 5 : Autres mesures visant à renforcer l'impartialité, la non-discrimination et la transparence, l'article 6 : Disciplines concernant les redevances et impositions imposées à l'importation et à l'exportation et à l'occasion de l'importation et de l'exportation, et les pénalités ; et l'article 12 : Coopération douanière, section 1 : Mesures favorisant le respect des exigences et la coopération.

Il existe plusieurs mécanismes pour promouvoir l'éthique des fonctionnaires des douanes et lutter contre la corruption à tous les niveaux de notre Administration.

Pour commercer, en Turquie, toute institution publique est surveillée par le Comité central d'éthique lequel dépend du Bureau du Premier ministre. Les institutions ont en outre leurs propres comités d'éthique.

Contact

Damla Kestel
(Mme)
Expert adjoint UE
tél. : +90 (312) 4492870
Direction générale chargée des relations extérieures et avec l'UE
MINISTÈRE DE LA DOUANE ET DU COMMERCE DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

Le Ministère de la douane et du commerce dispose d'un Comité interne d'éthique surveillant les pratiques de l'ensemble du personnel douanier. Ce Comité d'éthique se compose d'une équipe de cadres représentant différentes unités du Ministère. Cette équipe a pour tâche principale de surveiller les pratiques des fonctionnaires des douanes en matière de lutte contre la corruption et de promouvoir l'éthique. De plus, le Département de l'audit interne et le Département de l'information et des enquêtes sont chargés de surveiller la mise en œuvre de la stratégie anti-corruption. L'Administration turque des douanes s'est ainsi engagée sur une voie de révision et d'amélioration permanentes de ses systèmes et procédures. Les unités législatives ont par ailleurs pris de nouvelles dispositions et prévu de nouveaux ajustements pour les systèmes informatiques.

Pour éviter la corruption et promouvoir la transparence, le Ministre de la douane et du commerce utilise un système de gestion des risques appelé BİLGE, qui réalise presque toutes les procédures douanières par voie électronique, c'est-à-dire automatique, sans nécessiter d'intervention humaine.

Pour promouvoir la transparence, notre Administration met également à la disposition de toutes les parties prenantes les exceptions, concessions, règles, décisions, procédures et lois, via le site web officiel du Ministère (www.gtb.gov.tr). Tous les actes législatifs sont publiés également dans le Journal officiel de la République de Turquie.

Plusieurs mesures ont été prises récemment pour promouvoir l'éthique des fonctionnaires :

- Publication d'une circulaire sur les principes d'éthique, destinée au personnel du Ministère de la douane et du commerce, le 21 août 2015. Pour améliorer l'éthique à tous les niveaux de notre Administration, nous organisons des séminaires, des programmes de formation et des conférences.
- « Semaine de l'éthique » la dernière semaine de mai, avec divers cours, séminaires et conférences pour notre personnel, ainsi que, chaque année, des séminaires sur le Code d'éthique. D'autres événements sont organisés pendant la Semaine de l'éthique : conférence sur l'éthique le 2 juin 2016, séminaire sur l'éthique publique et les principes de valeur le 6 mai 2017, séminaire sur la sensibilisation à l'éthique les 17 et 18 mai 2017, programme de formation pour les formateurs dans le domaine de l'éthique du 26 au 26 mai.
- Par ailleurs, notre Administration conduit un projet financé par l'UE en coordination avec la Plateforme d'éthique de la Turquie sur la prévention de la corruption et la promotion de l'éthique. Les événements suivants ont été organisés, avec la participation du personnel de notre Administration dans le cadre de ce projet : séminaire sur le développement d'une méthodologie pour la mise en place d'un système de gestion de la performance (16 et 17 mars 2016) ; réunion sur les principes de fonctionnement de la Plateforme d'éthique de la Turquie (12 décembre 2016) ; deux séminaires de sensibilisation à l'éthique (17 et 18 avril 2017) ; réunion de la Plateforme d'éthique visant à aider au développement et à la coordination de stratégies d'éthique et aux enquêtes en coordination avec d'autres institutions publiques (10 novembre 2017). Une enquête a été menée dans le cadre de ce projet avec la participation de 1 130 membres du personnel. Le projet sur la prévention de la corruption et la promotion de l'éthique s'est achevé avec succès et la cérémonie de clôture a eu lieu les 18 et 19 octobre 2017. Suite aux résultats de l'évaluation du projet par l'Union européenne (UE) et le Comité national d'éthique, le Plan d'action sur l'éthique du Ministère de la douane et du commerce a été publié sous la forme d'un livre.
- Enfin, le Groupe de travail national sur l'éthique s'est réuni le 2 novembre 2017 avec la participation de notre Ministère.

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

Coup d'œil sur les bonnes pratiques des Membres

***Émirats Arabes Unis** – Douane de Dubaï*

Mesures engagées par la Douane de Dubaï pour promouvoir l'éthique

Ces dernières années, la Douane de Dubaï a redoublé d'efforts pour promouvoir une culture de l'éthique et une conduite éthique dans l'activité douanière, en mettant en œuvre des solutions viables éliminant le risque de corruption et facilitant donc les échanges commerciaux légitimes tout en protégeant les recettes fiscales et la société de toute irrégularité. L'utilisation de technologies et de renseignements intelligents a abouti à des résultats efficaces.

Voici quelques mesures et pratiques mises en œuvre par la Douane de Dubaï pour améliorer l'éthique et l'impartialité et lutter contre la corruption dans tous les aspects de l'activité douanière.

Contact

Contact:
Najib Ait El Ghazi
Rédacteur en chef – Communication interne, Douane de Dubaï
Tel. +971 4 417 7131
Fax +971 4 417 0000
Mobile: +971 50 853
www.dubaicustoms.gov.ae

Gouvernance organisationnelle

Le Cadre opérationnel de gouvernance organisationnelle de la Douane de Dubaï est un ensemble de processus, d'habitudes, de politiques, de lois et d'institutions agissant sur la manière dont notre Organisation est orientée, administrée et contrôlée. Nous avons été l'un des premiers services du gouvernement de Dubaï à mettre en place un cadre de management du risque (ISO 31000). La transparence, la réactivité et l'éthique sont des éléments clés de notre gouvernance organisationnelle, consistant en un cadre défini composé de lois, de politiques, de méthodes, de processus et de mises en œuvre guidant notre activité de surveillance et d'orientation. Toutes les fonctions de notre organisation et leurs objectifs correspondent à notre philosophie, notre mission, nos valeurs et nos besoins stratégiques, lesquels sont parfaitement en adéquation avec les attentes de nos partenaires. Tout notre processus de gouvernance est contrôlé selon un manuel de gouvernance, régulièrement révisé et mis à jour par la Direction de la Douane de Dubaï, assurant ainsi des pratiques d'encadrement du plus haut niveau.

Ce manuel comprend également le cadre établi pour notre gouvernance aux niveaux international, régional, fédéral et local et concernant les pratiques destinées à veiller au respect des lois telles que les lois du gouvernement de Dubaï, la législation douanière fédérale, les règles définies par l'OMD, l'OMC et par des bureaux étrangers et des bureaux de la communauté d'États.

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

Renseignement et contrôle interne

Le Département Renseignement et Contrôle interne est chargé de veiller au respect de la législation douanière, des règles relatives aux ressources humaines et d'autres politiques et règles pertinentes. Il est voué à assurer les plus hauts niveaux d'éthique et de sécurité conformément aux normes internationales et à prendre les mesures nécessaires pour transmettre les valeurs de l'organisation au personnel. La Douane de Dubaï est attachée à fonctionner avec éthique et honnêteté, principes qui ressortent également de notre Code de conduite. Tous les départements et toutes les sections de l'organisation (100%) sont soumis à une analyse des risques dans le cadre de la lutte contre la corruption. La conduite et les actes du personnel doivent répondre à la politique de ressources humaines de la Douane de Dubaï et à la loi de Dubaï sur les ressources humaines.

Automatisation

En 2006, la Douane de Dubaï a lancé un solide programme de réforme et de modernisation (RMP) visant à transformer l'organisation fonctionnant traditionnellement sur la base de documents papier en une administration dématérialisée et électronique, entièrement automatisée, parmi les plus modernes du monde. Le programme RMP se compose principalement d'éléments visant à renforcer les capacités économiques, les capacités technologiques et les capacités humaines.

Ce programme a eu un impact considérable, veillant notamment à faciliter au maximum les échanges commerciaux, à réduire les taux d'intervention humaine à 4% (en augmentant donc à 96% les formalités réalisées de manière automatique), à accroître la protection et la conformité et à améliorer l'efficacité et la performance opérationnelle.

Mirsal 2

En mars 2010, la Douane de Dubaï a lancé un système de dédouanement dématérialisé appelé Mirsal 2. Ce système de pointe permet de déposer de simples déclarations de dédouanement par voie électronique, via Internet, en moins de deux minutes, sans avoir besoin de présenter de quelconques documents papier avant l'arrivée des marchandises.

Mirsal 2 est une combinaison de services informatiques. Le système gère toutes les opérations, y compris le recouvrement des droits de douane. Il couvre également le cycle de gestion des risques. Le caractère unique de ce produit est surtout que les clients peuvent signer électroniquement leurs déclarations via un certificat numérique. Il est relié par ailleurs à d'autres entités faisant partie intégrante de la chaîne logistique à l'intérieur de Dubaï. Autrement dit, les informations concernant une déclaration sont échangées sans obstacle entre toutes ces entités, ce qui accélère le traitement des marchandises et du fret.

Mirsal 2 apporte un grand nombre d'avantages à la Douane, à ses clients et à d'autres parties concernées :

Client benefits

- Paperless online declarations available 24/7;
- Pre-clearance of goods;
- Time, effort and cost savings of up to 75%;
- Consistency in treatment, and greater predictability;
- Availability to submit different requests through a fully-fledged file or by connecting the client's systems to the Customs system, which

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

Avantages pour les clients

- Déclaration dématérialisée en ligne possible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
- Dédouanement préalable des marchandises
- Économies en termes de temps, d'effort et de coût pouvant aller jusqu'à 75%
- Cohérence du traitement et plus grande prévisibilité
- Possibilité de soumettre différentes demandes via un fichier complet ou en reliant le système du client au système douanier, ce qui peut être très utile en présence d'un grand nombre de factures et de marchandises devant être dédouanées dans une seule et même demande

Avantages pour la Douane de Dubaï

- Évaluation des risques en temps réel
- Efficacité des contrôles grâce au ciblage d'envois à risque
- Possibilité de partager informations et renseignements avec des partenaires stratégiques
- Meilleure coordination de la gestion des frontières avec d'autres services du gouvernement
- Possibilité accrue de recueillir les avis des clients, de visualiser et de partager les informations avec eux
- Processus systématiques et documentés
- Amélioration du recueil de statistiques et données commerciales utilisées pour développer la planification stratégique dans la région

Moteur d'évaluation des risques

Développé en interne par la Douane de Dubaï, le moteur d'évaluation des risques est le cœur de Mirsal 2. Ce système intelligent intégré, qui se distingue en tant que modèle de référence dans le monde entier, évalue les transactions douanières selon des profils de risque prédéfinis. Ces profils de risques sont chargés dans le système une fois que les renseignements réunis par des voies diverses sont liés entre eux et analysés. Toutes les transactions identifiées comme risquées selon le moteur de risque sont acheminées pour une inspection et une atténuation des risques plus approfondies.

Les envois dédouanés en moins de 10 minutes ont augmenté de 328% et représentent désormais 82% de toutes les transactions douanières. Le moteur d'évaluation des risques a permis aussi de réduire le temps nécessaire à l'évaluation de risques à moins de deux secondes. Autrement dit, 97% des transactions non suspectes sont dédouanées automatiquement en moins d'une minute après l'enregistrement des données du chargement.

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

Système avancé d'analyse des conteneurs

Le Système avancé d'analyse des conteneurs (ACS) utilise à la fois des technologies d'inspection au scanner et à rayons X. L'appareil est capable d'analyser le contenu de 150 camions par jour, à une vitesse de 8 à 15 km/h, soit un camion toutes les 24 secondes.

L'ACS est unique dans la mesure où il s'intègre dans les systèmes d'inspection et de dédouanement de la Douane. L'inspecteur/trice peut accéder aux données issues du moteur de risque, directement depuis son poste de travail, et ainsi vérifier pourquoi un chargement passé au scanner a été sélectionné pour une inspection. Il/Elle peut également accéder à la déclaration afin de comparer l'image scannée aux détails du chargement.

La mise en œuvre de cette technologie a entraîné une hausse du taux de conformité au port de Jebel Ali de 42% en 2010 à 91,7% en 2013, une réduction du temps nécessaire à l'inspection totale de 2 heures à 20 minutes par conteneur et une baisse des coûts correspondants de 54%. Enfin et surtout, le nombre de clients de la Douane à Jebel Ali a augmenté de 33% entre 2010 et 2013.

Système intelligent de remboursement

La mise en œuvre du nouveau système ne fut pas une tâche facile. L'équipe a été confrontée aux défis traditionnels consistant à trouver un équilibre entre faciliter les activités des entreprises et renforcer les mesures visant à faire respecter strictement la loi.

Ce système est un cadre de gestion des risques basé sur le renseignement avec l'application systématique de procédures et de pratiques de remboursement. Les fonctionnaires chargés des remboursements disposent ainsi des informations et des outils nécessaires pour faire face aux risques tout en veillant au respect de la loi tout au long du processus de remboursement.

Processus de remboursement en temps utile et sans risque

Depuis la mise en place du système intelligent de réclamation et de remboursement, les délais de remboursement ont été considérablement réduits. Seules quelques plaintes nécessitant des vérifications documentaires et physiques ne peuvent pas être encore immédiatement approuvées. Il est évident que les délais de dédouanement et les formalités administratives ont été réduits mais ce qui est peut-être plus important encore, c'est que le système encourage le transfert de données en ligne. Ces données peuvent répondre à des besoins multiples en termes de commerce, d'analyse des risques et de prévision.

Avec ce système global de remboursement, la Douane de Dubaï pourra concentrer ses ressources sur des domaines à haut risque tout en accroissant la productivité du système de dédouanement pour chargements à faibles risques. Le processus de remboursement automatisé peut être appliqué systématiquement à toutes les importations et exportations et il est beaucoup plus rapide et plus précis.

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

Principaux avantages

Pour les importateurs/exportateurs : raccourcissement des délais de remboursement (de deux (2) semaines à deux (2) jours ou en quelques minutes pour un dédouanement automatisé, processus plus transparent, processus plus prévisible, avec moins de formalités administratives.

Pour la douane : amélioration de la productivité du personnel grâce à une infrastructure modernisée, hausse des recettes douanières, environnement de travail plus structuré et contrôlé, professionnalisme renforcé et meilleure coordination entre les départements.

Pour les banques commerciales : augmentation des clients et des fonds passant par des opérations bancaires.

Pour le gouvernement : augmentation conséquente des recettes de l'État, capacité à faire preuve de bonnes pratiques dans la région et promotion d'un commerce libre et équitable.

Pour l'économie : amélioration de la transparence et de la gouvernance en douane et des flux commerciaux transfrontaliers.

Lituanie

Initiatives et mesures visant à promouvoir l'éthique et la lutte contre la corruption à la Douane lituanienne

Suite au lancement du plan d'action pour la mise en œuvre, en 2016 et 2017, du Programme anti-corruption de la Douane lituanienne, le Service Immunité du Département des douanes, rattaché au Ministère des finances de la République de Lituanie, applique les mesures suivantes en matière de prévention de la corruption :

- ⇒ analyse et évaluation des domaines d'activité où il existe une forte probabilité de la présence de cas de corruption ;
- ⇒ contrôles des personnes postulant à des emplois à la Douane ;
- ⇒ évaluation des qualités personnelles des personnes postulant à des emplois à la Douane ;
- ⇒ éducation et information du public et diffusion d'informations concernant les cas de corruption ;
- ⇒ formation sur la lutte contre la corruption pour fonctionnaires des douanes ;
- ⇒ entretiens préventifs avec chaque fonctionnaire des douanes au moment de sa prise de fonctions, sur les sujets suivants : prévention, menaces pour la sécurité nationale, loyauté envers l'État et le service public ;
- ⇒ contrôle préventif des marchés publics ;
- ⇒ prévention des conflits d'intérêts, etc.

Contact

Justina Kosaitė (Mme)

Inspectrice en chef
Département des douanes
Division Relations Internationales
Tél. (+370 5) 232 7463
E-mail
justina.kosaite@lrmuitine.lt

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

En décembre 2012, un système de signalement interne des tentatives de corruption a été mis en place à l'Administration des douanes de la République de Lituanie. Ce système encourage les fonctionnaires des douanes à enregistrer, de leur propre initiative, les affaires dont ils ont eu connaissance ou les affaires dans lesquelles ils ont reçu de l'argent pendant l'exercice de leurs fonctions officielles. Avec ce système, le fonctionnaire utilise un formulaire spécial pour signaler au Directeur général les affaires dont il a eu connaissance ou les affaires dans lesquelles il a reçu de l'argent pendant l'exercice de ses fonctions et pendant les contrôles ou inspections. À l'occasion de la Journée internationale de la lutte contre la corruption, les fonctionnaires enregistrant le plus grand nombre de cas illégaux de proposition d'argent ou contribuant d'une autre manière à la mise en place d'un environnement anti-corruption à la Douane lituanienne reçoivent un prix de la part des autorités douanières nationales.

L'année dernière, lors de la Journée internationale de la lutte contre la corruption, la Douane lituanienne et d'autres organismes nationaux veillant au respect des lois ont concentré leurs efforts sur une action commune visant à sensibiliser le public et à l'encourager à refuser les propositions de corruption et les comportements malhonnêtes. Dans le cadre de cette opération, les fonctionnaires ont distribué des dépliants à la population avec des enveloppes stylées portant la mention : « Une enveloppe n'est pas faite pour corrompre mais pour envoyer ses souhaits et félicitations », dissuadant vivement les citoyens à envoyer des pots-de-vin. Durant cette campagne, des cartes postales ont été distribuées dans tout le pays pour rappeler aux citoyens qu'il était préférable d'utiliser les enveloppes pour saluer ou féliciter plutôt que pour y glisser des dessous de table.

Thaïlande

Une administration douanière vertueuse, transparente et libérée de toute corruption

La corruption est un problème mondial auquel sont confrontés tous les pays, y compris la Thaïlande, car c'est un obstacle majeur au développement sous tous ces aspects : économique, social et politique, ayant un impact négatif majeur sur un pays. La Thaïlande s'efforce en permanence de résoudre le problème de la corruption au niveau national en appliquant la Stratégie nationale de lutte contre la corruption depuis le lancement de sa phase I (2008-2012) jusqu'à aujourd'hui, avec sa phase III (2017-2021) exposant une vision pour une « tolérance zéro et une Thaïlande irréprochable ». Cette vision a pour but de transformer la Thaïlande au cours des cinq prochaines années en un pays reposant sur de solides bases morales et éthiques où la corruption n'est plus tolérée par la société et qui applique les normes internationales de transparence.

Contact

Napaporn Tengkaew
Fonctionnaire douanier technique
Département des douanes thaïlandaises

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

Le Ministère des finances pratique une politique visant à promouvoir et à développer la tendance à se transformer en un ministère vertueux, libéré de toute corruption. Pour ce faire, il a mis en œuvre le projet intitulé « Ministère des finances : moral, transparent et libéré de toute corruption ». Le Département des Douanes est rattaché au Ministère des finances et chargé du recouvrement des taxes sur les importations et les exportations. Il a également pour mission de prévenir et de supprimer les infractions douanières. C'est une organisation qui contribue dans une large mesure à promouvoir et à soutenir le développement économique et à améliorer la compétitivité commerciale de la Thaïlande. Le Ministère des finances a désigné le Département des Douanes comme un organisme pilote pour le projet de « Douane vertueuse » et il servira de modèle pour la création d'une organisation transparente et sans fraude.

Le Directeur général du Département des Douanes, M. Kulit Sombatsiri, et l'ensemble des cadres douaniers font preuve d'une forte volonté et appliquent une politique clairement définie d'honnêteté, d'éthique, de transparence et de responsabilité dans l'administration du Département des Douanes. Les cadres préconisent des normes morales et éthiques renforcées pour l'ensemble des fonctionnaires des douanes, ainsi qu'une plus grande transparence sur le lieu de travail, notamment en prévenant et en supprimant de manière concrète et efficace tout acte de corruption et tout comportement répréhensible de la part des fonctionnaires des douanes. Ils visent à renforcer la confiance du public à l'égard du Département des Douanes et ont défini, en conséquence, les politiques, mesures, plans et projets destinés à soutenir et à promouvoir la réforme du Département des Douanes pour qu'il devienne une « administration douanière vertueuse, transparente et libérée de toute corruption », conformément à la phase III (2017-2021) de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption et aux politiques du Ministère des finances, comme suit :

1. Déclaration concernant la politique d'éthique et de transparence

Cette Déclaration repose sur la note établie par le Département des Douanes sur l'éthique et la transparence pour le fonctionnement du Département, datée du 16 janvier 2017. Cette politique comprend une norme, des principes directeurs et des valeurs communes internes à l'organisation auxquels tous les fonctionnaires des douanes doivent adhérer, ainsi que des règles et autres réglementations. Elle comprend cinq (5) aspects : transparence, responsabilité, absence de corruption, culture de l'éthique et éthique au travail.

2. Mise en place de mesures administratives visant à éviter tout comportement répréhensible de la part du Département des Douanes

Les mesures administratives impliquent de préparer l'engagement des supérieurs hiérarchiques conformément aux mesures de lutte contre la corruption prises par la Direction des Douanes. Les supérieurs hiérarchiques à tous les niveaux doivent signer des engagements auprès du Directeur général du Département des Douanes, selon lesquels ils contrôleront, superviseront et mettront en place des mesures préventives pour dissuader leurs subordonnés à se livrer à toute sorte de fraude. S'ils n'étaient pas attentifs ou en mesure de prévenir la corruption et les comportements répréhensibles au sein de leurs unités, ils seraient considérés comme inefficaces et s'exposeraient à des mesures administratives unanimes.

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

3. Gestion de l'information pour prévenir et supprimer plus efficacement la corruption

Le Département des Douanes a lancé plusieurs activités de gestion de l'information. Premièrement, un Centre de renseignement douanier (CIC) a été créé en tant qu'élément central permettant de développer une base de données stratégique pour le Département des Douanes. Deuxièmement, le numéro 1322 (hotline) a été mis en place pour recueillir les plaintes. Troisièmement, le projet « Customs Bell » a été lancé comme autre moyen de recueillir les plaintes du public. Ce projet permet aux plaignants de se rapprocher de leurs supérieurs pour résoudre les problèmes. Quatrièmement, l'outil visant à optimiser les profils locaux pour le dédouanement du fret par les bureaux des douanes permettra de gérer les risques douaniers. Enfin, l'établissement d'indicateurs de performances clés (KPI) sur la détection des infractions permettra aux fonctionnaires des douanes de conduire des inspections strictes de marchandises importées suivant les « circuits rouges » (chargements à haut risque) et de détecter des failles dans les déclarations suivant les « circuits verts ».

. Renforcement des normes morales et éthiques pour les fonctionnaires des douanes

De nombreux projets doivent être mis en œuvre pour renforcer les normes morales et éthiques à l'intention des fonctionnaires des douanes. Premièrement, le Programme de Douane morale vise à normaliser les tâches des fonctionnaires des douanes à tous les niveaux. Deuxièmement, le Programme intitulé « Bien penser et bien faire, la Douane peut le faire » permet aux fonctionnaires des douanes de s'auto-évaluer sur le plan éthique. Troisièmement, le projet d'excellence des fonctionnaires des douanes favorise le comportement moral des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions, dans le but de continuer à jouer un rôle de modèle. Quatrièmement, un cadre précis de progression de carrière a été annoncé pour les fonctionnaires des douanes. Ce cadre définit des critères et conditions précis, transparents et justes de nomination, de transfert et de promotion des fonctionnaires du gouvernement à des niveaux plus élevés. Cinquièmement, le projet visant à instruire et à diffuser des informations sur les mesures disciplinaires et la responsabilité civile des fonctionnaires doit permettre à l'ensemble des fonctionnaires des douanes de reconnaître les actes de malveillance et leur responsabilité et donc éviter de tels comportements. Sixièmement, le projet d'auto-formation sur le Code d'éthique et de conduite permet aux fonctionnaires des douanes de prendre connaissance du Code d'éthique et du Règlement sur la fonction publique et de s'y conformer en permanence. Enfin, l'initiative relative au Projet d'éthique et de bonne gouvernance pour la prévention de la corruption et de comportements répréhensibles dans la fonction publique vise à renforcer et à sensibiliser tous les fonctionnaires des douanes sur le fait qu'ils doivent exécuter leurs tâches et se comporter conformément aux principes de moralité et d'éthique que l'on attend de la part de fonctionnaires. Si son personnel fait preuve d'éthique et de bonne gouvernance, le Département des Douanes sera assuré de fonctionner d'une manière efficace, transparente et juste.

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

5. Autorisation accordée à des personnes extérieures ou à des parties prenantes de formuler des commentaires et de surveiller le fonctionnement du Département des Douanes

Cette autorisation est accordée dans le cadre de deux grands projets. Le premier est l'Alliance douanière qui permettra de créer un réseau avec le secteur privé pour empêcher la corruption. Ce réseau renforcera aussi la gouvernance interne pour les fonctionnaires des douanes afin de dissuader la corruption et les comportements répréhensibles. L'autre projet est un projet de coopération entre le Département des Douanes et le secteur privé, qui donnera l'occasion aux personnes impliquées dans les importations et les exportations de jouer un rôle ou de participer à l'échange d'idées et de suggestions pour développer les importations et les suggestions. Ces personnes pourront notamment se consulter et résoudre ensemble les problèmes d'importation ou d'exportation.

6. Modifications visant à rendre les opérations plus transparentes

Les modifications portent sur l'équilibre à trouver entre facilitation des échanges et contrôles douaniers, en particulier en mettant en œuvre un projet visant à modifier le processus d'inspection du fret circulant à l'intérieur du pays, aux ports et aux aéroports. Ce projet impliquera de faire appel non plus à un seul fonctionnaire mais à une équipe d'inspection spécialisée, utilisant notamment des technologies de pointe pour une inspection optimale telles que des scanners à rayons X, détecteurs de mobilité ionique ou caméras de surveillance.

7. Supervision et examen par des experts externes

Le Département des Douanes entend susciter la confiance du public par le fait que les fonctionnaires des douanes exécuteront leurs tâches de manière efficace, transparente et juste. Il a donc invité des experts qualifiés et honnêtes à contrôler, à superviser et à inspecter son travail. L'un de ces experts est M. Wicha Mahakun, décoré de la médaille « Renaissance Needle » en droit par Sa Majesté le roi Maha Vajiralongkorn Bodindradebayavarangkun en 2016. M. Mahakun est Président du Comité d'éthique du Département des douanes.

8. Gouvernance interne

Ce projet est une mesure prise par la Douane contre les agents ou courtiers en douane coupables de corruption ou d'actes de fraude. Cette mesure permettra d'élever la profession de courtier ou agent en douane à des niveaux acceptables. Elle générera également plus de transparence dans les opérations du Département des Douanes et améliorera l'efficacité des mesures visant à combattre la corruption et les comportements répréhensibles dans le secteur public.

Ces politiques, mesures, plans et projets définis comme cadre d'action ne sont pas les seuls facteurs déterminant si le Département des Douanes parvient à son objectif, à savoir : être « une administration douanière vertueuse, transparente et libérée de toute corruption ». L'engagement et l'intention à la fois de la Douane et du secteur privé et de toutes les parties prenantes constituent un autre facteur important pour nous aider à atteindre cet objectif. Une coordination doit avoir lieu pour que les opérations douanières soient transparentes et justes et pour à la fois surveiller et prévenir la corruption et les comportements répréhensibles au Département des Douanes.

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

Togo

PROMOTION DE L'ÉTHIQUE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION À L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES (OTR)

Une éthique insuffisante et l'absence d'un Code d'éthique professionnelle compromettent le bon fonctionnement des services publics et créent une méfiance de la part des citoyens à l'égard de l'administration. L'éthique est définie comme suit dans le Trésor de la Langue Française informatisé : « science qui traite des principes régulateurs de l'action et de la conduite morale ». Cette notion se rapporte aux principes et aux règles énoncés en termes de libertés et de contraintes. Elle vise à réguler une action et à la rendre aussi efficace et ordonnée que possible. L'éthique peut être comprise comme « un ensemble d'attitudes favorisant un comportement et des pratiques de travail honnêtes ». Estimant que l'éthique représente l'un des principaux défis en termes d'efficacité pour l'administration fiscale, l'Office togolais des recettes (OTR) repose sur des valeurs fondamentales telles que l'éthique, la transparence, la courtoisie, la collégialité, le professionnalisme, etc. pour réaliser les objectifs qui lui ont été attribués.

Toute une série de stratégies visant à promouvoir une conduite éthique, à améliorer l'image de l'OTR et à lutter contre la corruption a été développée, officialisée et mise en œuvre. Ces stratégies se fondent sur les éléments suivants :

- Règlement du personnel ;
- Code de conduite et de procédures disciplinaires ;
- Deux Directions de Contrôle : Anti-Corruption/Audit interne et Assurance Qualité ;
- Autres mécanismes de contrôle et de prévention.

1. Règlement du personnel

Des politiques de gestion juste et transparente des ressources humaines ont créé un environnement favorable aux valeurs éthiques. Le 29 octobre 2015, l'OTR a mis en place son Règlement du personnel, préconisant :

- un recrutement et des promotions au mérite ;
- une gestion saine de la performance.

En outre, pour promouvoir le professionnalisme du personnel, l'accent est mis en particulier sur la formation. Pour promouvoir la bonne conduite, des procédures disciplinaires sont mis en œuvre afin d'encourager le personnel à :

- se conformer aux dispositions de la loi portant création de l'OTR ;
- se montrer respectueux des valeurs de l'Office.

Contact

Mouhamed Nour-Dine ASSINDOH
Directeur de l'Audit Interne et de l'Assurance Qualité,
Et Directeur Anti-Corruption, p. i . à l'OTR
Tél. : 00228 91 74 14 55
E-mail : nassindoh@otr.tg

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

2. Code de conduite et de procédures disciplinaires

Honnêteté et éthique sont les valeurs essentielles à la réussite d'une entreprise. Ce sont des valeurs fondamentales guidant nos vies professionnelle et personnelle. La vision que l'OTR a de l'éthique est celle d'un respect continu pour de hauts niveaux de moralité quelles qu'en soient les conséquences.
Par exemple, en octobre 2015, l'OTR a adopté un code de conduite et de procédures disciplinaires visant à promouvoir des principes et valeurs d'éthique pour guider les fonctionnaires dans l'exécution de leurs fonctions. Ce Code décrit les comportements attendus au minimum de chaque employé(e) pour que l'Office puisse atteindre ses objectives institutionnels. Il comprend une liste de plus en plus longue de sanctions à l'égard des employés en faute pour avoir délibérément enfreint toute disposition de ce Code. Il permet aux employés de comprendre les niveaux minimums de comportement individuel et professionnel que l'on attend d'eux pour conserver la confiance du public en l'Administration fiscale et douanière togolaise. D'un point de vue disciplinaire, l'OTR a pour philosophie de tenter, dans la mesure du possible, de réhabiliter tout (e) employé(e) en faute. Des mesures disciplinaires sont donc prises rapidement et de manière irrévocable, mais en toute impartialité. Un chapitre entier (chapitre II) de ce Code est consacré à l'éthique professionnelle des fonctionnaires.

Ce Code est le principal outil sur lequel se repose la Direction Anti-Corruption pour mener à bien sa mission.

3. Deux Directions de Contrôle

3.1. Direction Anti-Corruption (DAC)

L'article 34 du Code de conduite et de procédures disciplinaires de l'OTR définit les responsabilités de la Direction Anti-Corruption comme suit :

⇒ La Direction Anti-Corruption a la responsabilité de mener des enquêtes indépendantes sur des cas suspects de corruption, de fraude et d'autres infractions graves.

⇒ Le Directeur Anti-Corruption a la responsabilité, à la fin de chaque enquête, de produire et de soumettre au Commissaire général de l'OTR un rapport d'enquête sur les cas de corruption et de détournement de fonds publics, les cas de comportement répréhensible et d'autres cas entrant dans la catégorie des fautes graves. Après avoir examiné ce rapport, le Commissaire général le transmet au Comité de direction.

⇒ En cas de suspicion de corruption, de fraude, de détournement ou de faute lourde, la Direction Anti-Corruption peut demander au Commissaire général, au Commissaire des Services généraux, au Commissaire des Douanes et Droits indirects, au Commissaire des Impôts ou à tout autre directeur de suspendre l'agent soupçonné, pendant une période maximale de deux mois, pour les besoins de l'enquête.

La stratégie anti-corruption repose donc sur trois piliers : Prévention - Information - Enquêtes.

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

3.2. Direction de l'Audit interne et de l'Assurance Qualité

Grâce à son indépendance provenant du fait qu'elle dépend fonctionnellement du Commissaire général et administrativement du Président du Conseil d'administration, la Direction de l'Audit interne et de l'Assurance Qualité permet à l'OTR de réaliser ses objectifs en s'assurant que :

- les lois, règles, réglementations et procédures sont respectées, suivies et appliquées ;
- les objectifs opérationnels et stratégiques de l'OTR sont réalisés ;
- les informations financières sont exactes, fiables et publiées et fournies en temps utile ;
- les ressources sont acquises de manière économique, utilisées de manière efficace et correctement protégées ;
- un système de management de la qualité conforme à la norme ISO 9001:2008 est en place.

Les activités de l'organisation sont examinées attentivement selon les normes d'éthique, de prévention de la corruption, d'assurance qualité et d'audit, assurant ainsi une gestion transparente. Les procédures ont été redéfinies, simplifiées, normalisées et améliorées. Cette approche a généré des changements culturels positifs, la direction étant axée sur l'amélioration continue des services et une augmentation de la satisfaction des utilisateurs.

4. Autres mécanismes de contrôle et de prévention

4.1. Utilisation du système bancaire pour le paiement des impôts et des droits de douane et taxes douanières

Les opérations de règlement des recettes fiscales sont externalisées, au moins dans les unités fiscales et douanières qui sont informatisées. Dans ce cas, tous les paiements doivent être effectués via des systèmes informatiques bancaires locaux, notamment avec cinq (5) partenaires : ECOBANK, BTCI, ORABANK, La Poste et UTB. Cela minimise les détournements de fonds et les tentatives de corruption car les agents de l'OTR ne manipulent plus d'argent.

4.2. Informatisation des systèmes fiscaux et douaniers

Pour faciliter et moderniser les services aux contribuables, l'OTR a choisi de mettre en place une plateforme en ligne (pour le dépôt électronique des déclarations), visant à simplifier les procédures pour les contribuables et à accroître leur productivité grâce à des gains de temps. La tendance est à l'automatisation des procédures douanières et fiscales. Cela permet aussi de lutter contre la corruption car les déclarations sont archivées automatiquement, ce qui assure donc leur traçabilité dans le système.

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

4.3. Campagne de sensibilisation

Une campagne d'information et de sensibilisation axée sur l'éthique a été lancée au moment de la création de l'OTR. Cette campagne a démarré avec les cadres supérieurs pour s'étendre ensuite à l'ensemble du personnel. Le Règlement du personnel et le Code de conduite et de procédures disciplinaires ont été diffusés. Voir le lien « Documentation » sur le site web (www.otr.tg), dirigeant les utilisateurs vers d'autres documents mettant en avant les principes et valeurs d'éthique au sein de l'institution. La connectivité Intranet permet aussi de promouvoir l'éthique par courrier électronique.

4.4. Promotion de l'éthique douanière grâce à de bonnes pratiques

Pour promouvoir l'éthique douanière, l'OTR se fonde sur de bonnes pratiques, notamment sur les instruments nationaux et internationaux suivants :

- Guide sur le développement de l'éthique, publié par l'Organisation mondiale des douanes en juin 2014 et disponible sur le site web de l'OMD ;
- Déclaration d'Arusha révisée ;
- Code des douanes du Togo;
- Code d'éthique et de bonne conduite pour les fonctionnaires des douanes.

Tous ces instruments contiennent des dispositions conduisant à un comportement responsable.

Compte tenu de ce qui précède, deux éléments sont essentiels au développement de l'éthique :

- engagement total des autorités et
- engagement de l'ensemble du personnel en faveur de valeurs d'éthique.

L'OTR travaille en vue d'atteindre ce noble objectif. D'où son slogan : **« TOLÉRANCE ZÉRO POUR LA CORRUPTION »**.

VUE D'ENSEMBLE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION À L'OTR

Composante Prévention

L'Office a mis en place plusieurs outils ou instruments pour prévenir la corruption :

o Dispositions juridiques : lois, règles de l'Office, décisions, procédures, manuels, etc. encadrant les activités anti-corruption. Ces mécanismes ont été renforcés par le nouveau Code pénal discuté et adopté ensuite le 2 novembre 2015.

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

o Processus d'information et de contrôle :

* déclaration de patrimoine par les fonctionnaires de l'OTR ;
* sensibilisation et éducation des fonctionnaires et des contribuables contre la corruption et autres comportements répréhensibles ;
* réception de plaintes et divulgation d'informations via le numéro gratuit 8280, envoyées à l'adresse électronique anticorruption@otr.tg, à l'adresse postale : 20823 Lomé-TOGO BP, ou déposées directement auprès d'un fonctionnaire de la Direction Anti-Corruption ;
* utilisation du système bancaire pour le recouvrement des recettes ;
* utilisation de reçus sécurisés pour les bureaux qui ne sont pas encore informatisés ;
* inspections non annoncées.

o Dispositifs physiques :

* port obligatoire de badges permettant d'identifier les fonctionnaires de l'OTR et les déposants de déclarations en douane ;
* installation de caméras de surveillance ;
* construction d'espaces de bureau ouverts (« open space »).

Section Renseignement

En ce qui concerne le renseignement relatif à la corruption, les plaintes sont recueillies et gérées via des canaux bien définis :

- numéro de téléphone gratuit 8280 ;
- adresse électronique anticorruption@otr.tg ;
- informations recueillies suite à des opérations sur le terrain ;
- divulgation spontanée, etc.

L'Office a constitué un réseau d'informateurs/lanceurs d'alertes sur des cas de corruption et d'autres comportements répréhensibles, s'assurant ainsi de disposer d'informations presque en temps réel. Toutes les plaintes sont traitées rapidement et efficacement en respectant la vie privée des personnes qui les déposent. Les plaintes peuvent être déposées par téléphone (8280) ou par courrier électronique à l'adresse anticorruption@otr.tg.

Le tableau ci-après donne les chiffres correspondant aux plaintes reçues au numéro 8280 et communiquées par le service d'assistance (entre septembre 2014 et novembre 2017).

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

Type d'appel	Nombre	Pourcentage
Contre l'Administration des douanes	446	8,24%
Contre le Commissaire des Impôts	353	6,52%
Contre le Commissaire des Services généraux	32	0,59%
Contre le Commissaire général	10	0,18%
Dénonciation d'abus contre les entre-prises	237	4,38%
Questions et suggestions	1 147	21,19%
Appel ne concernant pas l'OTR	2 281	42,15%
Autres demandes d'informations générales	906	16,74%
Total	**5 412**	**100%**

Composante Enquêtes

Quelque 79 cas ont fait l'objet d'enquêtes début 2017. Les fonctionnaires en question ont fait l'objet de mesures allant de sanctions disciplinaires à un licenciement. Dans plusieurs cas, des poursuites ont été engagées auprès des tribunaux.

Le tableau ci-après indique le nombre d'enquêtes engagées par type de cas entre 2014 et début 2017.

N°	Type de cas	Nombre	Pourcentage
1	Corruption	30	37,97%
2	Comportement répréhensible	16	20,25%
3	Corruption - Fraude – Comportement répréhensible	33	41,77%
Total		79	**100%**

Pour renforcer la prévention au sein de l'OTR, un système de contrôle interne des activités a été créé et mis en œuvre par la Direction de l'Audit interne et de l'Assurance Qualité.

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

Zambie

L'ÉTHIQUE EST MA NATURE

LA ZRA OUVRE LA VOIE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

« L'éthique est ma nature » est le discours par lequel se caractérisent désormais les employés de l'Autorité fiscale de la Zambie (ZRA). La ZRA ne s'est pas engagée là dans une voie facile et l'aventure n'est pas terminée. Il y a encore du travail à accomplir pour atteindre les niveaux d'éthique souhaités parmi le personnel de l'Autorité fiscale et douanière en particulier.

Contact

Sydney Chibbabbuka [mailto:sydney.chibbabbuka@gmail.com]

L'éthique est l'une des dix valeurs centrales de la ZRA où les employés sont censés faire preuve des plus niveaux de comportement et de probité personnels. Même si, historiquement, de faibles niveaux d'éthique ont souvent été associés aux fonctionnaires des douanes, la direction de la ZRA a étendu les activités de promotion de l'éthique à l'ensemble du personnel de l'organisation car l'administration fiscale en général expose son personnel à la tentation. Si la ZRA a réussi à lutter contre la corruption et à promouvoir l'éthique, c'est grâce à la création de son Comité d'éthique (ZRAIC). Ce Comité a pour objectif de faire de la ZRA une organisation professionnelle exempte de corruption, réputée pour l'efficacité de ses services.

Les activités du ZRAIC, entièrement financées par la ZRA, sont exposées dans le Plan annuel sur l'éthique couvrant tous ses départements.

Pour répondre à l'objectif stratégique visant à améliorer la productivité et le professionnalisme des ressources humaines et à donner le ton pour une tolérance zéro à l'égard de la corruption, différentes activités sont menées dans le pays auprès de tous les fonctionnaires et agents des impôts. Entre janvier et mars 2017, le ZRAIC a mené des actions de sensibilisation au poste-frontière de Nakonde entre la Zambie et la Tanzanie et au port de Mpulungu reliant la Zambie au Burundi, à la Tanzanie et à la République démocratique du Congo via le lac Tanganyika. Des actions de sensibilisation ont également été réalisées au Bureau portuaire de Kitwe, bureau situé à l'intérieur des terres, au poste-frontière de Mwami entre la Zambie et le Malawi, ainsi qu'au poste-frontière de Chanida entre la Zambie et le Mozambique.

Pour sensibiliser davantage le personnel sur les initiatives en cours à la ZRA, la direction a désigné le mois de septembre 2017 comme « mois de l'éthique » pour les employés comme pour les contribuables. Le Commissaire général de la ZRA a rappelé aux contribuables qu'ils devaient jouer un rôle majeur pour lutter contre tous les fléaux en payant plutôt des impôts que des pots-de-vin. Le Commissaire général a aussi vivement incité les contribuables à dénoncer les fonctionnaires corrompus au Comité d'éthique ou à tout service veillant au respect de la loi comme la Commission Anti-Corruption.

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

Lors de sa visite au poste-frontière à guichet unique de Chirundu entre la Zambie et le Zimbabwe, le Commissaire des Services des douanes de la ZRA, M. Sydney Chibbabbuka, a rappelé aux fonctionnaires qu'ils devaient toujours porter leur badge et leur uniforme pendant le service car ceci était un moyen de promouvoir la transparence et la visibilité. Il a ajouté qu'il était important que les fonctionnaires des douanes demeurent professionnels à tout moment car ils sont souvent les premiers au contact des contribuables aux postes-frontières et qu'ils suivent les formations nécessaires sur les programmes de service à la clientèle.

À l'occasion de la promotion de neuf (9) fonctionnaires de la ZRA suite à une formation sur le service à la clientèle en 2017, le Commissaire de la Modernisation et de la Stratégie interne, M. Dingani Banda, a vivement incité ces fonctionnaires à appliquer immédiatement leurs nouvelles connaissances. Il espérait également que la formation leur permettrait d'aboutir aux résultats souhaités, par exemple : une meilleure perception des clients et une meilleure image de la ZRA ainsi qu'une efficacité personnelle et des relations positives avec les clients internes et externes.

Suite au lancement du mois de l'éthique le 19 septembre 2017 à Lusaka, de nombreux bureaux de douanes ont répondu à l'appel, organisant des discussions sur l'éthique et des actions de sensibilisation pour les membres du personnel, au cours desquelles les principales parties prenantes telles que la Commission Anti-Corruption ont été invitées à présenter des exposés. Le thème du mois de l'éthique 2017 était « *L'éthique est ma nature* ».

Des discussions sur la sensibilisation du personnel ont été organisées pour les fonctionnaires des douanes de dix (10) postes-frontières, à savoir : Chanida, Lusuntha, Mwami, Nakonde, Mpulungu, Nchelenge, Kashiba, Chembe, Kitwe et Zombe.

Afin de développer au maximum les opportunités découlant de l'engagement des employés envers l'éthique en tant que valeur de base dans leur travail quotidien, le Président du ZRAIC a annoncé que des interlocuteurs avaient été désignés dans l'ensemble du pays pour accompagner des programmes localisés de sensibilisation à l'éthique.

La ZRA n'opère pas seule mais elle travaille aussi avec d'autres institutions stratégiques chargées de promouvoir l'éthique au sein du gouvernement. Plusieurs institutions avec lesquelles elle a créé un partenariat stratégique et qui participent à des programmes de sensibilisation sont la Commission Anti-Corruption, la Commission de lutte contre le trafic de drogue et la Police nationale. Le Comité d'éthique a intégré aussi un module sur l'éthique dans tous les cours d'introduction et cours de remise à niveau destinés à l'ensemble des fonctionnaires assistant au cours de base sur la douane.

Contact

Sydney Chibbabbuka
[mailto:sydney.chibbabbuka@gmail.com]

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

Le Commissaire de la Division des Services douaniers, Sydney Chibbabbuka, s'adressant aux diplômés ayant suivi le cours de base sur la douane, au Centre de formation de la ZRA à Lusaka

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

Projets de l'OMD liés à l'éthique

ASSOCIER COMPÉTENCE ET CONFORMITÉ VOLONTAIRE À L'ÉTHIQUE EN DOUANE – LE CAS DU PROGRAMME RÉGIONAL D'OEA DE L'EAC

LES DÉFIS DE L'ÉTHIQUE EN DOUANE : LE SECTEUR PRIVÉ A UN RÔLE À JOUER

« L'éthique : un problème de longue date pour la douane …. »

Voilà une affirmation couramment acceptée et représentative des problèmes auxquels sont confrontées les administrations des douanes. Cet état de fait a donné lieu à l'adoption de la Déclaration d'Arusha par l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Depuis son adoption en 1993, la Déclaration d'Arusha façonne les programmes mis en œuvre par les administrations des douanes et tous les programmes de soutien de l'OMD au renforcement des capacités, de manière ouverte ou dissimulée, donnant lieu à de bons résultats. La Déclaration comporte un paragraphe sur le renforcement des relations avec les agents/courtiers en douane et avec les secteurs pertinents de la société. Cependant, les études menées dans ce domaine font apparaître entre autres que l'on pourrait obtenir de meilleurs résultats si les efforts étaient tournés vers la douane et si la gouvernance de la douane suivait une approche globale et insistait un peu plus sur le rôle d'autres parties prenantes, notamment du secteur privé. On ne peut et on ne doit pas négliger le rôle du secteur privé dans la lutte contre la corruption. Ainsi, à l'article 10 de la Déclaration d'Arusha révisée, l'OMD a indiqué les relations avec le secteur privé comme l'un des aspects clés à prendre en compte dans l'élaboration de programmes d'éthique douanière. D'autres instruments de l'OMD répondent également à cette question, notamment la Convention de Kyoto révisée et le Cadre de normes SAFE.

LA CONFORMITÉ VOLONTAIRE PERMET DE LUTTER PLUS FACILEMENT CONTRE LA CORRUPTION

La corruption est une pièce à double face : celle du donneur et celle du preneur. La douane et peut-être d'autres organismes de contrôle aux frontières apparaissent normalement sur la face du preneur tandis que le secteur privé apparaît sur la face du donneur. Comme indiqué précédemment, des études ont montré qu'impliquer le secteur privé facilite grandement la lutte contre la corruption. Grâce à différents instruments, l'OMD préconise une approche globale pour résoudre les problèmes d'éthique en douane. Le Cadre de normes SAFE, élément central dans cet article, s'en approche grâce au concept d'Opérateur économique agréé (OEA).

COUP D'ŒIL SUR L'APPROCHE RÉGIONALE DE L'EAC EN MATIÈRE D'OEA

La Communauté de l'Afrique de l'Est (East African Community, EAC) est une Communauté économique régionale (CER) composée de six (6) pays : Burundi, Kenya, Rwanda, Tanzanie, Ouganda et, depuis tout récemment, Soudan du Sud. La région met en œuvre un certain nombre d'initiatives de modernisation douanière, visant à constituer une union douanière à part entière. L'une de ces initiatives est la mise en œuvre du Programme régional d'Opérateurs économiques agréés (OEA) de l'EAC, avec le soutien de l'OMD. La région a procédé à la mise en œuvre de ce Programme en associant conformité volontaire et compétence à l'éthique, comme exposé ci-dessus.

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

CONSTRUIRE L'ÉTHIQUE GRÂCE À LA COMPÉTENCE DES FONCTIONNAIRES CHARGÉS DE LA VALIDATION DES OEA

Comme indiqué plus haut, le concept d'OEA propose une nouvelle approche, et une bonne gestion est capitale pour obtenir l'effet souhaité lorsqu'il s'agit de transformer la manière dont la douane dialogue et traite avec ses clients. Ceci fait appel à de hauts niveaux de compétence parmi les fonctionnaires des douanes chargés de gérer le programme. Comme cela a été résumé correctement ci-dessus, le Programme d'OEA repose sur les principes de volontarisme, d'aptitude et de confiance. Adhérer au Programme est un acte volontaire. Autrement dit, c'est l'opérateur économique et lui seul qui décide d'y adhérer ou non. L'aptitude et la confiance, qui peuvent se traduire également par « faible risque », sont déterminées par la douane au moyen des 13 critères du Cadre SAFE. La douane a donc le devoir de veiller à ce que les opérateurs admis au Programme respectent scrupuleusement les critères. La compétence et l'éthique des fonctionnaires des douanes chargés de la validation des OEA sont donc des principes essentiels pour garantir le strict respect professionnel des critères et garantir que tous les acteurs impliqués sont qualifiés et méritent d'être là. Ceci garantit également que le Programme est géré comme prévu et comme promis. L'éthique est assurée tout au long du Programme d'OEA, depuis le recrutement des entreprises jusqu'à la gestion post-autorisation. La compétence crée le professionnalisme, lequel génère à son tour efficacité, performance, transparence et confiance, tous ces éléments étant des composantes potentiellement très actives pour le développement de l'éthique.

COMPÉTENCE, MESURE, SURVEILLANCE ET RESPECT DES LOIS ENCOURAGENT L'ÉTHIQUE

Une formule ancienne et controversée dit : « ce qui ne se mesure pas n'existe pas ». De nombreuses théories ont mis en avant le contraire, en particulier pour des choses dont nous ne connaissons pas l'existence. Il découle toutefois de cette formule que nous devons être capables de mesurer tout ce que nous créons. En mesurant, nous pouvons surveiller la performance et donc travailler à un objectif en se donnant les moyens de le mettre en œuvre dans les cas où les résultats sont divergents. L'absence de mesure et d'adhésion à des normes est un terrain favorable à la prolifération de la corruption. Une mesure efficace et une adhésion efficace à des normes exigent de bons niveaux de compétence chez les personnes investies de cette responsabilité.

L'éthique est l'un des aspects plaçant les administrations des douanes devant un grand nombre de défis et devant être résolu si le monde, et en particulier le monde en développement, veut disposer de douanes modernes et efficaces. L'une des solutions efficaces consiste à établir des partenariats avec d'autres parties prenantes. Le Cadre SAFE de l'OMD est un bon guide sur ce type de partenariat grâce au concept d'OEA. Cette approche encourage la conformité volontaire et le partenariat entre la douane et le secteur privé. Ces conditions créent un environnement propice au développement de l'éthique et apporte aux administrations des douanes l'une des opportunités les plus efficaces de juguler la corruption mais uniquement si les administrations investissent pour doter les fonctionnaires des douanes des compétences nécessaires.

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes

Cette approche est appliquée par l'EAC via son Programme régional d'OEA, l'accent étant mis sur le développement des compétences des fonctionnaires chargés de gérer le Programme. Une formation spécifique a été mise en place après consultation de l'OMD, visant à renforcer les compétences et à garantir l'éthique dans la gestion du Programme. Pour terminer sur une note positive, les premiers résultats indiquent déjà que cette approche apportera les avantages souhaités et sera un terrain favorable au développement de l'éthique et de la confiance.

Contact

Richard Chopra
Directeur du Programme de modernisation douanière pour l'Afrique subsaharienne,
Direction du Renforcement des capacités de l'OMD
T: +32 2209 9281
F: +32 2209 9496
Richard.Chopra@wcoomd.org

N'hésitez pas à contacter le Secrétariat de l'OMD pour toutes informations sur ces projets relatifs à l'éthique.

Copyright © 2018 - Organisation mondiale des douanes